



**N°04**  
**08/06/2022**



### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**

**Nouvelle-Aquitaine**

[jessica.rodriguez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriguez@fredon-na.fr)

Thierry BONNET  
**CT2F**

[thierry.bonnet@ct2f.fr](mailto:thierry.bonnet@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale*

*de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle*

*autorisée avec la mention*

*« extrait du bulletin de santé*

*du végétal National Tabac N°04*

*du 08/06/2022 »*



Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**

**Nouvelle-Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**

**Occitanie : [www.bsv.occitanie.chambagri.fr](http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr)**

**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : le stade observé en parcelles de référence et en tour de plaine est plantation plus 15 jours (BBCH 1105).

### Observations parasitaires

- **Botrytis** : en baisse, moins d'attaques sur les secteurs concernés.
- **Viroses** : première apparition sur un secteur. A surveiller.
- **Altises** : traces sur deux secteurs.
- **Taupins** : présence moyenne avec de nombreux dégâts.
- **Pucerons** : en augmentation sur plusieurs parcelles.
- **Noctuelles terricoles** : en augmentation avec des dégâts sur quelques secteurs.
- **Corbeaux** : toujours présents sans incidence.
- **Tipules** : premières émergences avec peu de dégâts.

### Adventices

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : quelques captures en parcelles de référence dans deux secteurs.

### Autres informations

- **Auxiliaires** : présence moyenne de chrysopes, hémérobes et coccinelles.

# Stade de la culture

## • Parcelles de référence

La parcelle de référence de Castetpugon (64) a été replantée au stade de plantation (BBCH 1100). En majorité, les parcelles sont au stade, plantation plus 15 jours (BBCH 1105). Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- |                    |                  |                          |               |
|--------------------|------------------|--------------------------|---------------|
| - Frontenay (79)   | - Proissans (24) | - Sanvensa (12)          | - Mussig (67) |
| - Saint-Ignat (63) | - Fontaines (85) | - Lapeyrouse-Mornay (26) | - Cuzorn (47) |

L'ensemble des plants sont sains. Seule la parcelle de Frontenay (79) présente quelques dégâts de taupins et de noctuelles terricoles avec un tabac bien enraciné et une bonne reprise. Dans le secteur de Cuzorn (47), les reprises de plantations du 15 mai ont souffert du manque d'eau et du vent de Nord. Le retard de plantation de Castetpugon (64) est dû à une replantation suite à un ravinement après orage.

Une vigilance est à prévoir pour les ravageurs du sol. Quelques dégâts de vers gris et de taupins sont signalés sur certains secteurs comme Fontaines (85), Saint-Ignat (63), Frontenay (79), Mussig (67), Lapeyrouse-Mornay (26) et Proissans (24). On note l'apparition d'adventices dans plusieurs secteurs avec un salissement précoce des parcelles.



**Fin de plantation**

(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

## • Parcelles tour de plaine

Pour les parcelles en tour de plaine, le stade moyen observé est plantation plus 15 jours (BBCH 1105) sur les secteurs suivants :

- |                 |                             |                 |                    |
|-----------------|-----------------------------|-----------------|--------------------|
| - Sardieu (38)  | - Thuret (63)               | - Chemillé (49) | - Vivonne (86)     |
| - Bourran (47)  | - Beaurepaire (38)          | - Pujo (65)     | - Schnersheim (67) |
| - Dordogne (24) | - Castelnau-Montratier (46) |                 |                    |

Les plants sont sains et homogènes. On observe une croissance rapide et une bonne reprise des plantations suite à des irrigations répétées sur les secteurs de Chemillé (49) et Vivonne (86). On observe dans de nombreux secteurs des dégâts de ravageurs du sol (taupins, vers gris etc..) à Bourran (47), Schnersheim (67), Chemillé (49), Vivonne (86), Sardieu (38), Beaurepaire (38), Castelnau-Montratier (46) et la Dordogne (24). Dans l'ensemble des secteurs les adventices sont présentes avec des signalements de xanthium, renouées des oiseaux, lampourdes, vergerette du Canada et carex.

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 9 parcelles de référence et sur 786 ha plantés pour les tours de plaine.**

## Observations parasitaires

### Maladies

- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

#### **Situation sur le terrain**

En parcelles de référence, il a régressé et l'on note un signalement dans le secteur de Frontenay (79) où il est observé de l'ordre de 2 % sur les plants.

En tour de plaine, sa présence est signalée entre 1 à 2 ha pour les zones de Thuret (63), Sardieu (38) et Beaurepaire (38). Il est constant sur 16 ha pour le secteur de Chemillé (49) où il fait des dégâts d'une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 6 ha. Pour Schnersheim (67), on l'observe sur 14 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 2 ha. Sur 35 ha, 8 ha présentent des dégâts de moins de 20 % pour la zone de Vivonne (86).

- **Les Viroses *AMV CMV TMV et PVY***

#### **Situation sur le terrain**

En tour de plaine on observe les premiers symptômes de viroses sur 1 ha pour le secteur de Castelnaud-Mornay (46).

#### **Evaluation du risque :**

Une parcelle est touchée par les viroses pour le moment. **Le risque est encore faible pour l'instant**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une lutte contre les pucerons.

## Observations bio-agresseurs

### Ravageurs

- **Altises *Alticinae sp.***

#### **Situation sur le terrain**

En tour de plaine, sur les secteurs de Castelnaud-Montratier (46) et Bourran (47), on signale la présence d'altises.

**Dégâts d'altises (gauche) et pause de piège à altises et thrips dans une parcelle de Burley (droite)**  
(Crédit Photos : N. BARRET – TGA)



- **Taupins *Agriotes sordidus***

### **Situation sur le terrain**

On note les premières apparitions de taupins sur la parcelle de référence de Frontenay (79) où l'on observe quelques dégâts de moins de 20 %. Sur Fontaines (85), on observe des dégâts sur 3 % des plants.

En tour de plaine sur les surfaces plantées, on remarque également une progression de ce bio-agresseur sur 2 à 3 ha pour les secteurs de Dordogne (24) et de Beaurepaire (38). Sur les secteurs de Schnersheim (67) et Bourran (47) on note sur 6 ha avec des dégâts modérés inférieurs à 20 %. Pour Chemillé (49), des symptômes sont signalés sur 34 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20% sur 13 ha. On remarque une forte population sur 68 ha et des dégâts de moins de 20 % sur 55 ha pour la zone de Vivonne (86).



**Taupin près de pied de tabac (gauche) et taupin sortant d'un pied (droite)**

(Crédit Photos : N. BARRET – TGA et R. GENEVE - Oxyane)

### **Evaluation du risque :**

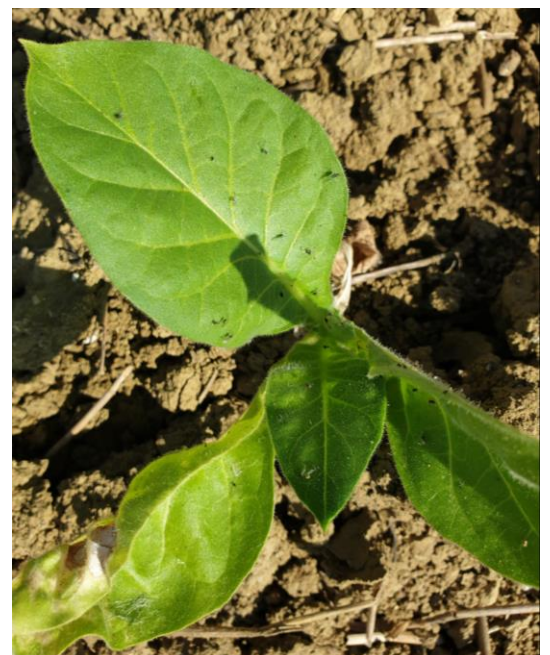
Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.

- **Pucerons *Myzus persicae***

### **Situation sur le terrain**

Quelques secteurs ont observé des pucerons en parcelles de référence dont Lapeyrouse-Mornay (26) et Sanvensa (12) de l'ordre de 2 %. De manière plus conséquente, on observe des adultes ailés entre 1 à 3 sur 30 % des pieds pour les secteurs de Mussig (67) et Saint-Ignat (63).

En tour de plaine, les pucerons continuent leur développement, présents sur plusieurs secteurs dont Thuret (63) sur 20 ha, Vivonne (86) sur 26 ha et Beaurepaire (38) sur 33 ha. On signale également leur forte présence sur 11 ha pour les secteurs de Chemillé (49) et de Sardieu (38). On note sur 5 ha pour les secteurs de Castelnau-Montratier (46) et Bourran (47) une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Un foyer conséquent est apparu sur 120 ha pour la zone de Schersheim (67).



**Pucerons sur feuilles de tabacs**

(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

### Evaluation du risque :

La pression des pucerons sur les plants a continué d'augmenter depuis le dernier BSV. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

### Astuces :

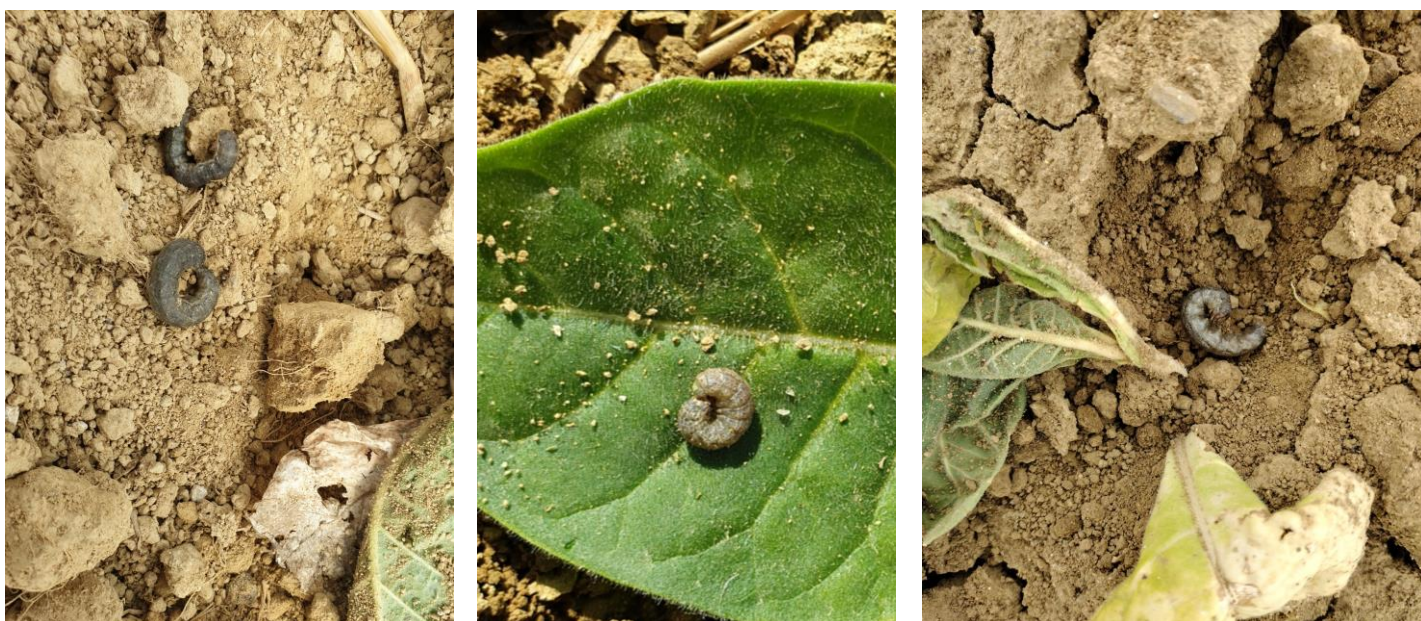
Le seul moyen pour lutter contre les pucerons est l'observation régulière afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.

## • Noctuelles terricoles

### Situation sur le terrain

En parcelles de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles à Proissans (24), Frontenay (79), Fontaines (85), Saint-Ignat (63), Lapeyrouse-Mornay (26) et Mussig (67).

En tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles sur 1 ha à 4.5 ha dans les parcelles de Sardieu (38), Pujo (65) et Castelnau-Montratier (46), Thuret (63) et de Dordogne (24). Ce bio-agresseur est également présent sur 14 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 8 ha sur la zone de Chemillé (49). Sur 45 ha observés à Vivonne (86), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 16 ha. Pour la zone de Schnersheim (67) on note leur présence sur 36 ha dont 14 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Les noctuelles terricoles font des dégâts de moins de 20 % sur 15 ha dans la zone de Beaurepaire (38).



**Vers gris sur plant de tabac (gauche et milieu) et dégâts de vers gris (droite)**

(Crédit Photos : D. SAUREL – TGA et R. GENEVE – Oxyane)

### Evaluation du risque :

Les noctuelles terricoles sont signalées depuis le dernier BSV. Leur activité reste faible avec peu de dégâts observés pour le moment. Le seuil théorique est atteint lorsque 5 % des pieds sont attaqués.

- **Corbeaux *Corvus corax***

### Situation sur le terrain

Dans les parcelles de référence, on observe des traces de corbeaux de l'ordre de 1 % sur les secteurs de Frontenay (79), Mussig (67) et Fontaines (85).

En parcelles de tour de plaine, sur le secteur de Beaurepaire (38), on observe des traces de corbeaux sur 2 ha et sur 35 ha pour le secteur de Vivonne (86). On note également la présence de ceux-ci sur le secteur de Schnersheim (67) sur une surface de 20 ha dont 12 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %.

- **Tipules *Tipula sp.***

### Situation sur le terrain

Sur les parcelles de référence, on observe des traces de tipules sur les secteurs de Mussig (67) et Saint-Ignat (63). En parcelle de tour de plaine, sur le secteur de Schnersheim (67), on observe des symptômes sur 15 ha dont 9 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %.

## Adventices

### Situation sur le terrain

A la suite des conditions météorologiques chaudes de ces derniers jours, on note que les adventices sont plus nombreuses que l'année précédente sur l'ensemble des secteurs. Pour Cuzorn (47) ce sont les daturas que l'on retrouve le plus avec 10 à 20 plantes au m<sup>2</sup>. En tour de plaine on observe des lampourdes sur 1.2 ha et la renouée des oiseaux pour la Dordogne (24). La présence de xanthium et de carex a été signalée sur le secteur de Bourran (47). Le tableau ci-dessous indique les adventices observées en parcelles de références et en tour de plaine.

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m <sup>2</sup> )						Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)							
	Sanvansa (12)	Proissans (24)	Saint-Ignat (63)	Mussig (67)	Fontaines (85)	Frontenay (79)	Pujo (65)	Thuret (63)	Chemillé (49)	Vivonne (86)	Schnersheim (67)	Dordogne (24)	Bourran (47)	Castelnau-Montratiér (46)
Adventices tt. esp.					Présence	Présence	5 ha		55 ha	135 ha				
Ambrosië								1 ha	55 ha		3 ha			
Amarante	X<1	X<1		X<1	1>X <10	1>X <10		3 ha	22 ha	110 ha	32 ha	6 ha		1 ha
Chardons								2 ha	16 ha	35 ha			4 ha	
Chénopode			X<1	10>X <20	1>X <10	1>X <10		2 ha	45 ha	120 ha	85 ha			
Datura					X<1	X<1	1 ha	2 ha	8 ha	45 ha		3.5 ha		
Liserons	1%			2%				3 ha	26 ha	80 ha	75 ha	3 ha	3 ha	1 ha
Mercuriale					1>X <10	1>X <10			45 ha	110 ha	26 ha			
Morelle noire					1>X <10	1>X <10		3 ha	38 ha	85 ha				
Panic		X<1		10>X <20	1>X <10	1>X <10		4 ha	26 ha		68 ha	9.4 ha		1 ha
Renouée					1>X <10	1>X <10			42 ha	75 ha	7 ha	4 ha	1 ha	1 ha
Sétaire			X<1		X<1				16 ha	60 ha				
Graminées					Présence	Présence			35 ha	55 ha	21 ha			
A.Dicotylédones					Présence	Présence			45 ha				30 ha	



**Carex (à gauche) morelle noire et chardons (au centre), lampourde et vergerette du Canada (à droite)**  
 (Crédit Photos : N. BARRET – TGA, S. SEGUIN – Périgord Tabac et D. SAUREL – TGA)

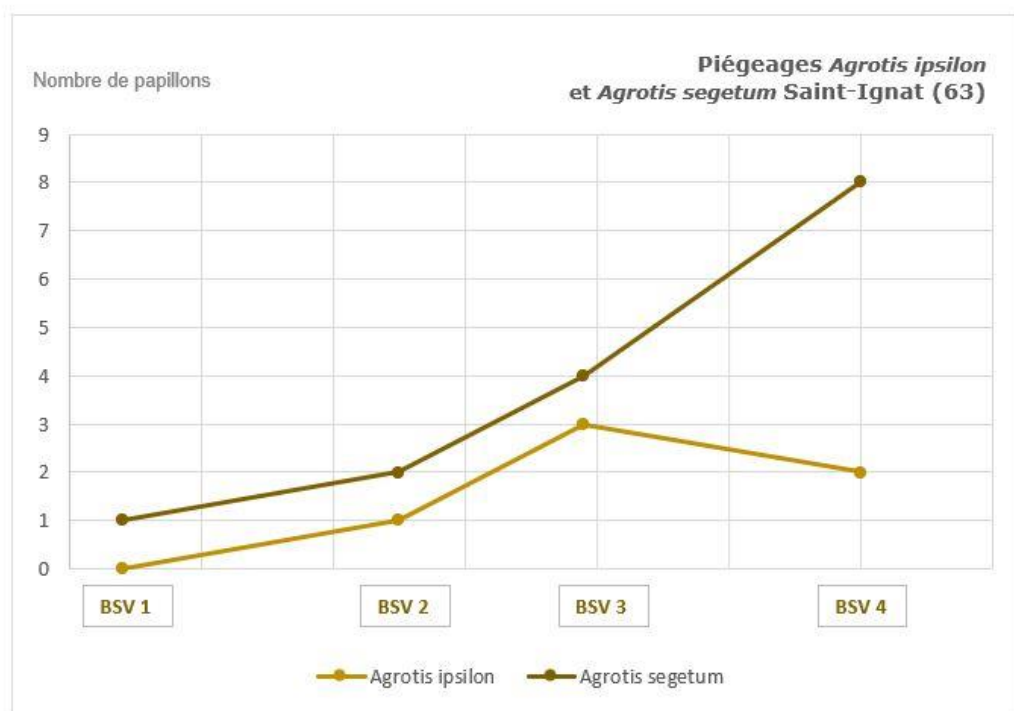
## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale deux captures de papillons **d'Agrotis ipsilon** dans le secteur de Saint-Ignat (63). On observe quatre captures d'**Agrotis segetum**, pour Saint-Ignat (63) et une capture pour celui de Frontenay (79).

### Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Mettre en place une gestion de risque lié aux noctuelles terricoles et défoliatrices.



## Autres informations

- **Auxiliaires :**

### Situation sur le terrain

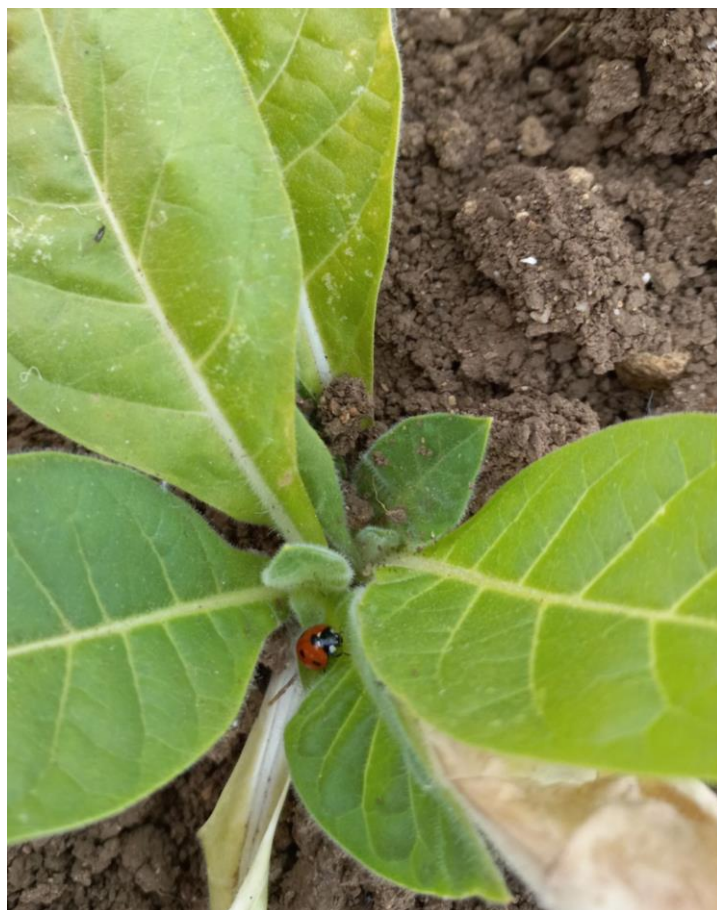
En parcelles de référence, apparition de coccinelles sur environ 10 % des plants pour les secteurs de Saint-Ignat (63) et Mussig (67). Elles sont aussi présentes sur 1 % des plants pour la zone de Lapeyrouse-Mornay (26). Des traces de syrphes ont été signalées sur le secteur de Sanvensa (12) sur 1 % des pieds.

Pour les parcelles en tour de plaine, les coccinelles sont présentes sur 5 ha pour les secteurs de Sardieu (38), Beaurepaire (38) et Pujo (65). On les observe également sur 20 ha sur la zone de Thuret (63) et sur 45 ha pour celle de Vivonne (86). Les coccinelles sont très présentes sur 120 ha à Schnersheim (67) où elles ont une action bénéfique sur 30 ha. On note aussi leur présence sur 3 ha sur le secteur de Castelnaud-Montratier (46), sur 12 ha en Dordogne (24). On observe une action bénéfique contre des pucerons ailés sur les 30 ha dans le secteur de Bourran (47). Les syrphes sont observés sur 1 à 2 ha pour les secteurs de Castelnaud-Montratier (46) et Pujo (65). Sur 32 ha, leurs larves régulent les pucerons pour le secteur de Vivonne (86). On remarque aussi la présence sur 1 ha de chrysopes et hémérobes pour la zone de Castelnaud-Montratier (46).



**Coccinelles sur feuilles de tabacs**

(Crédit Photos : D. SAUREL et N. BARRET – TGA)



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane - Traditab**

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*